

# NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT PARIS REGION N°911



Vincent Gollain / L'Institut Paris Region

ÉCONOMIE

Septembre 2021 • [www.institutparisregion.fr](http://www.institutparisregion.fr)

## LES TRANSFORMATIONS DE L'ÉCONOMIE FRANCILIENNE

**6,5 millions**

D'EMPLOIS EN 2020

**41 millions**

DE TONNES ÉQUIVALENT CARBONE :  
LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET  
DE SERRE EN 2018

**252 000**

CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN 2020

**GRANDE RÉGION ÉCONOMIQUE INSÉRÉE DANS LA COMPÉTITION INTERNATIONALE, L'ÎLE-DE-FRANCE POSSÈDE D'INDÉNIABLES ATOUTS QUI LA RENDENT PERFORMANTE ET ATTRACTIVE. CEPENDANT, DE NOMBREUX DÉFIS SE POSENT À ELLE, LIÉS AUX TRANSFORMATIONS PROFONDES DE L'ÉCONOMIE QUE LA CRISE DE LA COVID-19 N'A FAIT QUE RÉVÉLER AVEC UNE ACUITÉ INÉDITE.**

**R**égion métropolitaine de rang mondial, riche d'un PIB de 726 milliards d'euros en 2018<sup>1</sup>, l'Île-de-France est la première région économique de l'Union européenne (5,4 % du PIB de l'UE à 27 pays), leadership qui s'est renforcé depuis le Brexit.

Cette puissance économique, qui s'appuie sur 1 380 000 établissements et 6,5 millions d'emplois, repose sur des activités diversifiées et à forte valeur ajoutée dans l'industrie, le commerce, le tourisme, les services ou encore l'agriculture. Région capitale, la fonction publique occupe également un rôle important en matière décisionnelle et concentre des équipements majeurs de rang mondial dans de nombreux domaines comme la culture, l'enseignement, la santé, la défense ou l'économie. La concentration de plus de 12 millions d'habitants sur un même bassin de vie est également un atout important en matière d'économie présentielle, avec des services à la population parfois uniques du fait de sa taille et surtout de la diversité des besoins de ses habitants.

### DE NOMBREUX ATOUTS POUR UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE

Parmi les atouts de l'Île-de-France, son potentiel de R&D est particulièrement reconnu. Ce sont près de 20 milliards d'euros qui sont investis par les entreprises et les acteurs publics chaque année, faisant de l'Île-de-France la première région européenne pour les dépenses de R&D. Longtemps en retard sur ses homologues internationaux, l'Île-de-France a depuis plusieurs années transformé son appui à l'innovation, ce qui a permis de créer un écosystème parmi les plus dynamiques au monde avec des lieux emblématiques comme La Station F ou le campus de Paris Saclay, mais aussi l'émergence de licornes représentatives de la French Tech. Le tourisme (l'Île-de-France est la première région touristique mondiale) est également un levier de développement économique important, tant dans les loisirs que pour les affaires. Le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), intitulé « Stratégie #Leader », qui s'achève en 2021, s'est d'ailleurs évertué à porter une ambition claire : positionner l'Île-de-France parmi les métropoles les plus attractives et les plus compétitives au niveau mondial, et mobiliser les énergies au service de la

L'INSTITUT  
PARIS  
REGION

## SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION 2022-2028

La loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe) du 7 août 2015 a renforcé la responsabilité et le rôle de coordination des Régions en matière de développement économique. Elle prévoit notamment, dans sa transposition à l'article L4251-13 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), l'élaboration par la Région du SRDEII dans l'année suivant chaque renouvellement des assemblées régionales.

Le SRDEII définit les orientations en matière d'aides aux entreprises, d'économie sociale et solidaire, de soutien à l'internationalisation, et d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional.

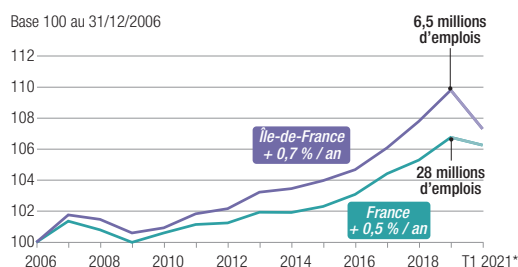
Véritable feuille de route de l'action économique régionale pour la période 2022-2028, cette stratégie mobilisera dans son élaboration et son déploiement, sous l'impulsion de la Région, tous les acteurs économiques et institutionnels, pour offrir aux entreprises le meilleur accompagnement possible afin d'assurer leur développement et leur ancrage sur le territoire francilien.

croissance, de l'emploi et de l'innovation. Ce faisant, avant la crise sanitaire de 2020, la région avait accéléré sa croissance économique et la création d'emplois. Plusieurs classements internationaux témoignent également de cette plus forte vitalité régionale, que ce soit en matière d'accueil d'investisseurs étrangers, de fréquentation touristique ou d'innovation.

La richesse et la dynamique de l'écosystème francilien s'appuient également sur un socle d'infrastructures physiques et numériques permettant d'assurer la circulation des personnes et des biens, des capitaux et des données, indissociables de l'économie métropolitaine. Plusieurs politiques publiques majeures tendent d'ailleurs à les renforcer et les transformer (Grand Paris des transports, transformation des aéroports et grandes gares parisiennes, création de nouveaux quartiers, politiques en faveur du très haut débit, etc.), facilitant ainsi l'intervention d'acteurs privés dans la création de nouveaux sites économiques, de lieux culturels, d'équipements touristiques...

Néanmoins, les défis restent nombreux, notamment en matière de qualité de services de certains équipements, mais aussi de lutte contre les émissions de carbone ou de maintien de la biodiversité et du cadre de vie. Les inégalités se sont aussi accrues dans la région entre les Franciliens, mais aussi entre les territoires. De ce fait, parfois encore jugée trop rude en matière de qualité de vie, l'Île-de-France souffre de défauts d'attractivité auprès de certains actifs, qui préfèrent s'en aller, ne trouvant plus suffisamment d'atouts dans la région.

### Croissance de l'emploi



\* Seule la variation de l'emploi salarié entre 2019 et 2021 a été prise en compte

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021

Source : Insee, Estel



De 2017 à 2019, l'Île-de-France était sur une dynamique de création d'emplois proche de 100 000 par an. Un tel niveau de croissance annuelle n'avait pas été constaté depuis 2007 et il faut remonter aux années 1998-2000 pour retrouver trois années consécutives de forte croissance de l'emploi.

### LA COVID-19, UN CHOC POUR L'ÉCONOMIE

C'est dans ce contexte globalement favorable, mais avec des sujets importants à traiter, que le monde est entré dans sa première crise mondiale en temps de paix. La soudaineté et la célérité de la Covid-19 à se répandre à l'échelle mondiale ont poussé les gouvernements mondiaux à mettre en place des mesures drastiques pour limiter sa propagation, notamment en confinant les populations. Cette décision nécessaire au niveau sanitaire s'est

traduite par un choc récessif soudain et de grande ampleur. Au cours de l'année 2020, l'évolution de l'emploi en Île-de-France a épousé la forme d'une racine carrée avec, en fin d'année, une disparition nette d'un peu plus de 100 000 emplois malgré toutes les mesures prises pour limiter des licenciements à travers des aides aux entreprises et des dispositifs massifs en faveur du chômage partiel et du télétravail. La persistance de la crise sanitaire, avec l'apparition de variants, et la course de vitesse par la vaccination limitent les effets positifs de la reprise économique, particulièrement en Île-de-France, du fait des nombreux freins qui restreignent la mobilité internationale de populations. C'est notamment le cas du tourisme, qui reste fortement impacté. *A contrario*, la région a continué d'attirer toujours plus d'investissements directs internationaux en 2020, à contre-courant de la tendance observée à travers le monde, avec 336 projets identifiés représentant 10 800 emplois à terme<sup>2</sup>.

### L'ÉCONOMIE FRANCILIENNE AU RÉVÉLATEUR DE LA COVID-19

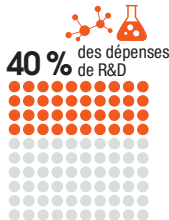
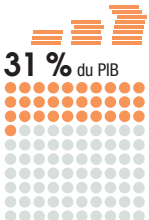
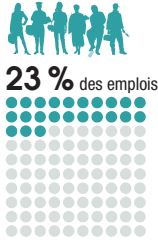
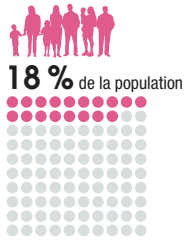
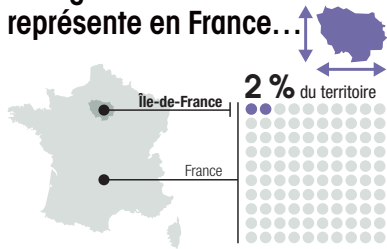
La crise sanitaire et ses conséquences agissent comme un révélateur sur les forces et limites du modèle économique régional.

#### Une économie fortement dépendante des flux internationaux

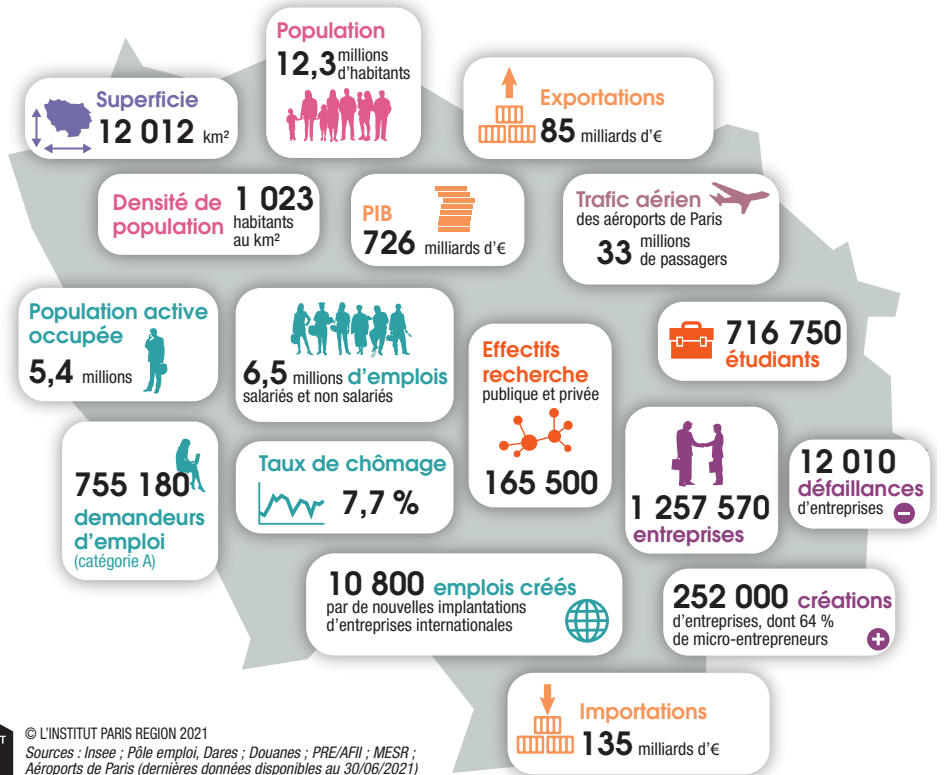
Depuis vingt ans, l'Île-de-France est pleinement entrée dans l'ère de la globalisation, qui s'est traduite par la démultiplication des flux de marchandises et de personnes et la transformation des lieux pour les accueillir, que ce soient les aéroports internationaux, les gares, les lieux d'exposition, etc. L'une de ces facettes est le poids des activités liées au tourisme, qui représentent 7 % du PIB régional. Les 50 millions de visiteurs accueillis en 2019 avaient généré 21,7 milliards d'euros de retombées économiques, et près de 300 000 emplois étaient concernés<sup>3</sup>. Les restrictions de circulation de personnes ont fortement impacté les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et des transports – qui représentent 80 % des emplois du tourisme –, mais aussi de l'événementiel, de la culture ou encore de l'industrie du luxe. Une perte de plus de 33 millions de touristes a été enregistrée en 2020. Plus qu'un nombre de visiteurs d'avant-crise à retrouver, la maximisation des retombées sur l'économie francilienne est à rechercher, notamment dans l'optique de l'accueil des grands événements à venir (Coupe du monde de rugby 2023, Jeux Olympiques de Paris 2024...).

L'Île-de-France constitue aussi un carrefour d'échanges de biens, porté par un bassin de consommation parmi les plus denses du monde et des hubs majeurs (Paris-CDG, Marché d'intérêt national de Rungis, port de Gennevilliers...). Durant les périodes de confinement, la filière logistique francilienne a démontré sa résilience et sa capacité d'adaptation à de nouveaux besoins. Toutefois, le développement très important des flux logistiques intra-régionaux, liés à l'essor du e-commerce

## La région Île-de-France représente en France...



## Principales données économiques



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021

Sources : Insee ; Pôle emploi, Dares ; Douanes ; PRE/AFII ; MESR ; Aéroports de Paris (dernières données disponibles au 30/06/2021)

notamment, pose avec acuité la question de l'insertion de la fonction logistique au sein de la zone dense.

La crise sanitaire a montré en creux que la sur-représentation des flux internationaux dans le modèle économique, et surtout la volonté de certains opérateurs économiques d'attirer toujours plus de flux plutôt que de maximiser les retombées de chacun d'entre eux, mérite d'être questionnée. C'est d'autant plus vrai que les enjeux climatiques devront être intégrés dans les politiques publiques, y compris en matière économique.

### Chaînes de valeur mondiales et dépendance

Le tissu productif francilien est très largement inséré dans les chaînes de valeur à l'échelle mondiale, c'est-à-dire dans des processus de production disséminés au sein d'une multitude de sites et de pays. Les industries franciliennes aéronautiques (100 000 emplois), automobiles (70 000 emplois) ou de la santé (55 000 emplois) s'inscrivent dans ce schéma. Les tensions constatées sur les équipements ou les produits pharmaceutiques liées à la lutte contre la pandémie, ou bien la pénurie de semi-conducteurs ont mis en lumière les dépendances avec l'étranger et les risques associés. L'écosystème numérique est aussi concerné par des formes de dépendance vis-à-vis de technologies clés ou d'infrastructures en dehors de l'Île-de-France. L'économie présente n'échappe pas aux chaînes de valeur mondiales, en témoigne le secteur de la construction (330 000 emplois), qui fait face à des difficultés d'approvisionnement et d'augmentation des coûts

des matériaux. S'il est irréaliste de vouloir relocaliser de nombreuses activités en Île-de-France, une stratégie ciblée s'avère nécessaire et possible, comme en témoignent des travaux d'économistes et de premiers exemples de réussites tels que la relocalisation de fabrication de verres à forte valeur ajoutée avec Krys Group dans le cadre du dispositif PM'up Relance. Le débat sur la relocalisation montre également l'enjeu d'investir massivement dans des technologies et domaines d'avenir en profitant notamment des plans de relance.

### La transformation numérique

Le numérique transforme depuis plus de vingt ans les modes de vie et de communication, les habitudes de consommation et les usages professionnels. Place forte de l'économie numérique, qui regroupe plus de 600 000 emplois, l'Île-de-France s'est renforcée dans ce domaine. Sur le seul périmètre des activités informatiques et des services d'information, l'emploi a bondi de 45 % depuis 2006<sup>4</sup> (+ 77 000 emplois). La pandémie a accéléré ce mouvement de fond avec une utilisation massive et généralisée des outils numériques : télétravail, visioconférence, cours à distance, téléconsultation, streaming... La sollicitation accrue et soudaine des infrastructures numériques a démontré la qualité des réseaux franciliens, mais ne doit pas masquer les éventuels sous-dimensionnements existants et la couverture restant à compléter. Surtout, la protection des réseaux et des systèmes d'information s'est révélée comme fondamentale, tout autant pour une question de souveraineté pour les structures étatiques, que de compétitivité pour

les entreprises et d'efficacité pour les systèmes urbains. Région clé du dispositif français de cybersécurité, l'Île-de-France devra aussi s'appuyer sur les écosystèmes des technologies de rupture (intelligence artificielle, *blockchain*, quantique...) et accompagner les acteurs dans l'anticipation et la résolution des risques. En matière d'aménagement du territoire, la question de l'impact à moyen et long terme sur les lieux de production de cette transformation numérique reste ouverte, mais à suivre avec attention. Le télétravail, notamment, pourrait redessiner les stratégies de localisation des entreprises et des actifs.

caractère indispensable de leur activité<sup>5</sup>. Plus généralement, la région compte 1,9 million d'emplois « essentiels », soit 34 % des emplois franciliens<sup>6</sup>. Ces emplois participent au fonctionnement de la vie économique, mais aussi et surtout répondent aux aspirations et besoins croissants de la population en faveur d'un cadre de vie agréable qui passe aussi par une offre de services de qualité et de proximité. C'est le cas, par exemple, de l'économie du *care* ou des services à la personne, qui figurent comme un moteur important de développement, dans un contexte de vieillissement structurel de la population.

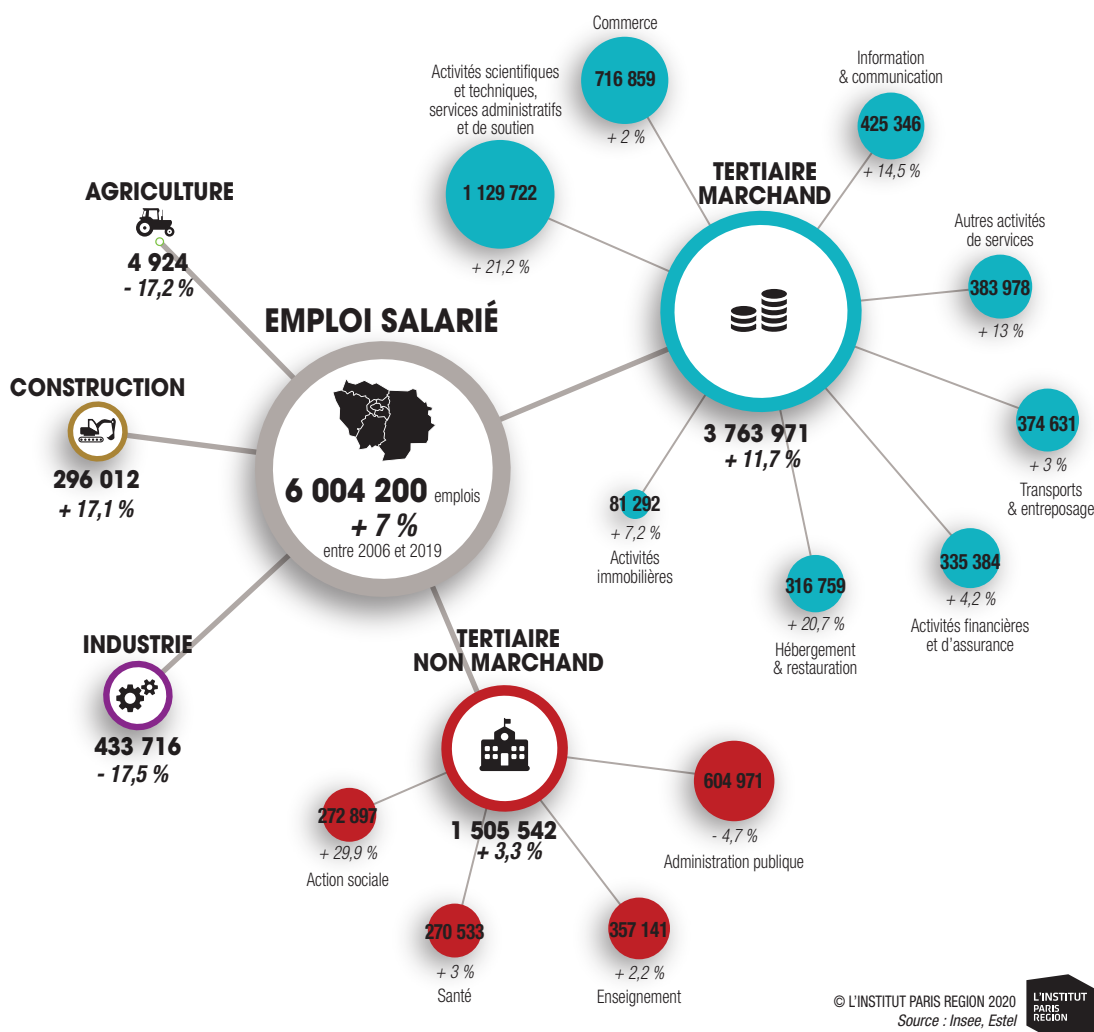
**L'économie présentielle, source d'opportunités**

La sphère présentielle, c'est-à-dire l'ensemble des activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des individus, représente 62 % de l'emploi total francilien. Dans le cadre de la pandémie, une partie de ces activités a démontré que son utilité dépassait la simple dimension économique. Au printemps 2020, plus de 765 000 travailleurs clés n'ont pu être confinés du fait du

**De fortes inégalités sociales et territoriales**

Comme toute métropole de rang mondial, l'Île-de-France est caractérisée par des inégalités sociales et économiques exacerbées, même si le modèle social français limite les excès observés dans certaines métropoles mondiales, y compris dans des pays développés. Fait notable qui illustre les contrastes, la région comprend le département où les revenus sont les plus faibles de France – la Seine-Saint-Denis – et les deux départements les

**Répartition des emplois salariés en Île-de-France par grands secteurs en 2019 et évolution entre 2006 et 2019**



## SIX DÉFIS POUR LE SRDEII 2022-2028

L'Institut Paris Region identifie six défis stratégiques à relever dans le cadre du prochain SRDEII. Cette liste, non exhaustive, s'inscrit dans la continuité de la « Stratégie #Leader ». Elle s'articule avec les autres dimensions de l'action régionale (environnement, tourisme, transport, économie circulaire...) et intègre les conséquences de la crise actuelle. Elle vise à nourrir le débat pour bâtir la première région économique résiliente d'Europe en faisant pivoter son modèle économique pour l'adapter et tirer profit du nouveau monde qui s'ouvre.



C. Tarquayon / Institut Paris Region

**ENVIRONNEMENT.** Intégrer les limites écologiques et la préservation de l'environnement, conformément aux engagements de la COP Région Île-de-France 2020, en amplifiant les dispositifs d'aides destinés à verdir radicalement les modèles d'affaires des entreprises, mais aussi en agissant sur leur environnement direct (sites d'activités économiques, services publics, économie circulaire, mutualisations territoriales, développements de compétences d'avenir, etc.) et indirect (offres décarbonées de transport et de moyens logistiques, etc.).



V. Gollam / Institut Paris Region

**INNOVATION.** Promouvoir l'innovation sous toutes ses formes, en accompagnant la transformation numérique de l'économie, en investissant sur l'industrie du futur et les technologies de rupture, en réinvestissant dans les secteurs stratégiques, notamment ceux de la bioproduction et des biothérapies, en encourageant les démarches de basses technologies, en favorisant les écosystèmes d'innovation sociale et en s'appuyant sur les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).



S. Laurent / Institut Paris Region

**RÉSILIENCE.** Construire les moyens de la résilience de l'économie francilienne face à un monde plus incertain et agité, en accompagnant des stratégies ciblées de relocalisation à l'instar de ce qui est fait avec le dispositif PM'up Relance et en lançant un plan d'investissement régional pour l'économie décarbonée (technologies, process industriels et tertiaires, data centers décarbonés, etc.).



V. Gollam / Institut Paris Region

**ADAPTATION.** Adapter les espaces économiques aux transformations majeures en réduisant l'empreinte écologique de sites d'activités, en proposant des modalités de densification et d'insertion urbaine qui permettent d'améliorer l'efficacité économique, en facilitant l'ancrage des entreprises en Île-de-France par une politique fondée sur 15 sites d'activités économiques (SAE) d'intérêt régional et en mobilisant la SEM IDF Investissements et Territoires créée en 2020.



O. Soullam / Institut Paris Region

**ATTRACTIVITÉ.** Révolutionner le modèle d'attractivité en privilégiant une approche centrée sur l'expérience et le qualitatif. Il s'agit de maximiser les retombées des flux et de renforcer les coopérations avec les investisseurs étrangers déjà présents pour inciter à de nouveaux investissements dans la région, dans la continuité des actions menées par Choose Paris Region. Il s'agit également de développer des cadres de vie et de travail épanouissants, facteurs d'attractivité résidentielle, en s'appuyant notamment sur l'écosystème francilien des industries culturelles et créatives.



O. Soullam / Institut Paris Region

**INCLUSION.** Bâtir une véritable stratégie inclusive, en suscitant l'adhésion la plus large possible des agents économiques à travers des démarches collaboratives qui intègrent le design, en organisant le « faire ensemble », en cherchant à s'adapter à la diversité des territoires et en oeuvrant à la réduction des inégalités. Ceci peut passer par une politique ambitieuse d'aménagement économique et d'aide renforcée à l'inclusion dans les territoires les plus fragilisés et par une coopération inclusive entre les entreprises « classiques », les acteurs de l'insertion et les structures de l'ESS.

plus aisés – Paris et les Hauts-de-Seine. Par ailleurs, si le revenu moyen d'activités par habitant francilien est supérieur de 40 % à celui constaté à l'échelle nationale, le taux de pauvreté y est plus fort, avec, là encore, une géographie très différenciée.

La persistance et le renforcement de ces inégalités du fait des conséquences de la crise sanitaire sont un enjeu majeur pour l'Île-de-France. Il ne peut y avoir de développement de long terme soutenable sans s'attaquer sur le fond à ces disparités économiques, sociales et territoriales. Dans le cadre du plan de relance, la mise en place, à l'automne 2021, d'un dispositif régional en faveur de la création de trente zones de reconquête économique est à l'étude et s'inscrit dans cette volonté de lutter contre les inégalités.

## ÉVITER LA PROCHAINE VAGUE... CLIMATIQUE

La France s'est engagée sur la voie de la neutralité carbone en 2050, avec des objectifs à court et moyen terme<sup>7</sup>. Produisant 10 % des émissions territoriales françaises<sup>8</sup>, l'Île-de-France a une responsabilité importante dans le respect de ces objectifs. La crise sanitaire a par ailleurs donné un aperçu des conséquences possibles d'une accélération des conséquences du dérèglement climatique, notamment sur la circulation des personnes et des marchandises.

L'économie n'est pas un monde à part du monde réel, que ce soit en matière de santé comme en matière d'environnement. Les enjeux sont majeurs et il est désormais avéré que le modèle de développement actuel n'est plus tenable à l'échelle mondiale. Il est nécessaire de faire pivoter le système économique pour se placer sur une autre trajectoire de développement qui tienne compte des émissions de carbone, de la nécessité de limiter l'artificialisation des sols, de veiller à la biodiversité, de faciliter l'économie circulaire, etc. Les plans de relance de nombreux pays, à commencer par celui des États-Unis, visent à adapter le modèle économique par un choc de transformation des infrastructures et des compétences. L'Europe, avec des moyens inférieurs, s'est engagée sur la même voie. L'Île-de-France possède de nombreuses compétences en matière d'économie verte pour y contribuer. ■

Vincent Gollain, directeur du département Économie,  
et Renaud Roger, économiste urbaniste, département Économie,  
avec la participation de Sylvain Leclancher,  
Conseil régional d'Île-de-France, adjoint à la DGA des services –  
Pôle Entreprises et emploi

1. Source Insee, dernière donnée disponible.

2. Source Choose Paris Region.

3. Source Comité régional du tourisme d'Île-de-France.

4. Source Estel.

5. Florence Faucon, Karl Pancarte, Clotilde Sarron (Insee), Isabelle Grémy, Adrien Saunal, Maylis Telle-Lamberton (Observatoire régional de santé Île-de-France), « 765 000 travailleurs clés franciliens répondent aux besoins fondamentaux de la population », Focus santé en Île-de-France, février 2021.

6. Anne-Claire Davy, Pascale Leroi, Maylis Telle-Lamberton (ORS), Marie Acs (Insee Île-de-France), Joseph Chevrot (Insee Île-de-France), Jean-François Arènes (Atelier parisien d'urbanisme), Martin Wolf (Atelier parisien d'urbanisme), Sandrine Beaufils, « 1,8 million d'actifs "essentiels du quotidien" résident en Île-de-France : qui sont-ils ? », Note rapide n° 896, L'Institut Paris Region, juillet 2021.

7. Accord de Paris sur le climat, Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) et Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC).

8. Les émissions de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2) s'élevaient à 41,6 MteqCO<sub>2</sub> (millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>) en 2017. Source : ROSE.

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

### DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquelle

### RÉDACTION EN CHEF

Laurène Champalle

### MAQUETTE

Jean-Eudes Tilloy

### INFOGRAPHIE

Pascale Guéry

### MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Inès Le Meledo, Julie Sarris

### FABRICATION

Sylvie Coulomb

### RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki

33 (0)1 77 49 75 78

### L'Institut Paris Region

15, rue Falguière  
75740 Paris cedex 15  
33 (0)1 77 49 77 49

ISSN 2724-928X

ISSN ressource en ligne

2725-6839



institutparisregion.fr



## RESSOURCES

- Achtereekte Thomas, Gollain Vincent, Soulard Odile, « Où innove-t-on en Île-de-France ? », Note rapide, n° 881, L'Institut Paris Region, janvier 2021.
- Camors Carine, « Covid-19 : un choc qui oblige à transformer le modèle économique francilien », Note rapide, n° 883, L'Institut Paris Region, février 2021.
- ROSE, « Énergies et gaz à effet de serre. Bilan des productions, consommations et émissions en Île-de-France », septembre 2020.
- Retrouvez prochainement notre dossier technique pour le SRDEII 2022-2028 sur le site de L'Institut Paris Region : [www.institutparisregion.fr/economie/srdeii-ile-de-france/](http://www.institutparisregion.fr/economie/srdeii-ile-de-france/)

L'INSTITUT  
PARIS  
REGION